Robert Joachim Ruault
de l'Oratoire

Entré : 1643 Sorti : 1645

Né à Cléville (Calvados) , le 1623

Mort à La Flèche , le février 1721

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Copie n°1

Mort du R. Père ~~Rault~~ Ruault

. . . .çut ses derniers soupirs. Sa lettre est des plus touchantes, et j'ay vu que je ne pouvois mieux faire que de la transcrire ici pour la consolation de toute la famille ; en voici la teneur.

à la Flèche ce 16 février 1721

Monsieur

C'est avec une douleur bien sensible que je suis obligé de vous mander la triste nouvelle pour vous et pour nous de la mort du cher père Rault votre frère. Il vient de passer dans les sentiments les plus beaux et les plus religieux qu'on puisse souhaiter. Cela n'est au reste nullement surprenant après la manière dont vous sçavez qu'il a vécu, et dont nous avons été si édifiés depuis qu'il est entré chez nous. Les douleurs les plus vives et les plus aiguës qu'il souffrait surtout depuis un an, en exerçant son héroïque patience, n'ont fait qu'augmenter ses mérites, orner sa couronne. Quand le médecin lui eut marqué que sa fin approchait, il m'envoya chercher sur le champ pour me faire part de cette consolante nouvelle. C'est ainsi qu'il s'exprimait avec l'effusion du cœur le plus sensible. Il se servait alors des termes du prophète : « laetatus sum in his quae dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus. » Comme je lui marquai

(Documents se trouvant dans les archives du Presbytère de Loches (Indre + Loire))

2/

que si nous prenions part à sa joie, il devait aussi prendre part à notre douleur, il me répliqua par les paroles de Notre-Seigneur: « Si diligeretis me, gauderetis utique, quia vado ad Patrem ». J'aurais bien de la peine à finir, et il me faudrait ... (plus) de temps que je n'en ay, si je voulais vous rapporter tous les grands exemples de vertus qu'il nous a donnés en mille endroits. C'est le principal motif de consolation que nous ayons dans notre peine. Nous le regardons tous comme un saint qui est allé recevoir l'abondante récompense que Dieu lui préparait. Je sçais combien cette nouvelle vous causera de chagrin à tous, mais je suis moins propre qu'un autre à vous fortifier en cette conjoncture. Encore une force qui doit nous adoucir à toute notre peine, c'est la pensée que ce cher défunt a moins besoin de nos prières que nous n'avons besoin des siennes. Cependant nous ne ne devons pas manquer en cela à ce que nous lui devons; c'est maintenant la seule marque d'amitié qu'il attend de nous, et c'est à quoi je n'ai pas besoin de vous exhorter. Voici un billet qu'il me mit en main cacheté pour vous, quelques jours avant que de mourir, quand il se vit plus mal. Je lui demandé hier au soir s'il n'avait rien à y changer, ou à y ajouter, et il me répondit que non. Il m'a toujours témoigné mourir dans les

3/

sentiments de la plus tendre amitié pour vous tous ; et qu'il ne manquerait pas de vous en donner des marques efficaces dans le ciel où il avait une vive confiance d'aller bientôt. Marquez tout........ à votre chère famille que je ....

Copie conforme : R. P. Marie André Dieux
Loches 20 Sept. 1941

Nota : Le manuscrit n° 1 et le manuscrit n° 2, sont de la même écriture, sur même papier, même format, pages d'un même recueil qui a visiblement perdu des pages au début. Qui ? Un Oratorien ? Est-ce au contraire l'abbé Rault lui-même, le curé de Thorigny, réfugié à l'Oratoire ? ~~[illegible]~~ Peut-être, vu le début du manuscrit n° 2, qui est de la même écriture que le manuscrit n° 1.

Trois personnages : Rault :

1. Le R. P. Rault, de l'Oratoire, dont on annonce la mort
2. L'abbé Rault, curé de N. D de Thorigny.
3) L'abbé Rault, curé de Saint-Symphorien.

Copie n° 2

Ext. de l'abbé Rault

...et il y a beaucoup d'apparence que je n'aurais jamais ...û de lettre de cachet. Il faut donc pardonner à mon frère la prévention. J'ay déja dit qu'il étoit de la meilleure foy du monde, et j'ay une très grande confiance que Dieu ne lui aura pas imputé de tout cela à péché. Il est même aisé de voir que malgré mes sentiments différents des siens, il ne me regardait pas coe (comme) séparé de communion avec lui, puisqu'il se recommandoit à mes prières. Il avoit raison, je ne l'oublierai jamais, ainsi que j'espère bien qu'il est dans le ciel.

Au reste la douleur que je ressentis en perdant ce frère dont le souvenir me sera toujours cher fut tempérée par la joye que j'eus cette année 1721, en voyant mon frère cadet prêtre prendre et entrer en possession de la cure de St Symphorien, à laquelle il avoit été nommé l'année précédente par Mr De Matignon. Depuis ce temps il y a toujours travaillé et travaille encore grâce à Dieu avec zèle; avec édification, et avec une santé? parfaite, et je souhaite de tout mon cœur qu'il me survive de trente ans et plus. Fiat! fiat!

Et je reviens à présent encore une fois à la tour.. de notre église .... les cloches ......encore une flèche en couverture, tant pour son utilité que pour l'ornement. Mais pour le coup toutes nos ressources étaient épuisées, et ma bourse était vide ...

2/

(Suit une histoire d'adjudication où l'auteur se plaint d'une injustice criante...). « Nous nous adressâmes par malheur aux sectaires de l'Intendant de Caen, qui comme des sangsues affamées nous sucèrent impitoyablement jusqu'aux nerfs. Ces misérables nous extorquèrent à diverses reprises plus de dix pistoles pour une expédition qui se fait gratis au Conseil, et pour laquelle il ne leur était pas dû seulement un sol. J'ai toujours plaint les malheureux qui ont affaire à ces loups faméliques qui dévorent tout, et ne rassasient jamais. Dieu veuille les toucher et les convertir, dit-il, il en coûtera un miracle de sa grâce. »

(Suit détail des démarches et achats pour réfection de l'église, bois, ardoise, plomb, fer.) « Ce devis se trouve fini vers la fin de l'année 1722. Grâces immortelles en soient rendues à Dieu, et fasse le ciel que cet édifice puisse durer jusqu'à ce que je le détruise. Cette tour a coûté plus de trois mille deux cents livres d'argent déboursé, sans compter tout le bois que Mr De Matignon donna, non plus que toutes les voitures de pierres que ce seigneur fit faire .... mais je déclare et j'atteste bien sincèrement que je ne voudrais pas aujourd'hui entreprendre de bâtir une autre pareille quand bien même on me donnerait deux mille écus comptant.

3/

„Après avoir achevé un ouvrage de cette conséquence, et qui m'avait entièrement occupé pendant 4 ans, je me trouvais fort en repos..." — Recette des revenus de l'Hôpital de Thorigny — Critique des administrateurs précédents — ceci jusqu'en 1736 - date où il ne rendre ses comptes.

„Il est des ordres dont il n'y a pas moyen d'appeler comme d'abus. C'est dont Dieu a permis que j'aye fait l'expérience. Je dis cela aujourd'hui seulement en passant..." Rien de remarquable, est-il, de 1723 à 1729, sauf deux circonstances:

a) Obsèques de Mgr de Matignon, mort à Paris 14 Jan. 1925. rapporté à Thorigny. Mr Jouet(?), curé de St Laurens, étant malade, c'est lui qui fait la cérémonie — oraisons funèbres..

b) „La 2e circonstance, dont j'ai voulu parler, c'est qu'en l'année 1926, j'eu l'honneur de prêcher le sermon du synode dans la cathédrale de Bayeux en présence et par ordre exprès de Mgr l'abbé de Lorraine, qui était bien le meilleur prince, le plus aimable et le plus respectable prélat qui fut jamais au monde. Il était alors bien difficile pour ne pas dire impossible de contenter tout le monde à cause des divisions qui régnaient dans l'église de Bayeux..." Félicitations et contentement: „Ce fut la première fois que j'ay paru dans la chaire de cette cathédrale, et assurément, c'est

4/

avoir la dernière. La mort de Mr de Lorraine qui arriva deux ans après mit fin à toutes les douceurs que j'avais toujours goûtées jusque là dans le gouvernement du diocèse..."

Madame d'Auvergne, princesse, prieure perpétuelle de la maison de communauté des dames Bernardines de Thorigny. Confesseur des dames en 1724 — Arrivée de la Chanoinesse des Filles de Dieu de Rouen, reléguée là par Mr de Lorraine — cause de discordes pendant vingt ans — En 1726, visite à Thorigny, de Mr de Lorraine, chez Mr le Duc et Mme la Duchesse de Valentinois. — Plaintes contre la chanoinesse — l'auteur est soupçonné de protéger la chanoinesse. Une fausse lettre au Cardinal Ministre (le Cardinal Fleury). « Signée de 10 prétendues religieuses — On accuse la doctrine du confesseur — Intervention de Mr l'abbé de Cîteaux — Supérieur général immédiat des dames bernardines — Démarches et contre-marches entre tous les personnages, nomination d'un commissaire enquêteur — Dom Coquerel — qui avait été prieur des Bernardins de Thorigny — Jugement favorable au confesseur. Tout s'arrange et la paix revient au bercail. — "l'ordinaire minimal" Mort de Mr de Lorraine — 9 juin 1728 — "Sede Vacante" — Changement de décor: Les Grands Vicaires lui défendent de prêcher

ailleurs que ds. son église et de confesser autre que ses paroissiens.
- Les actes du Concile d'Amiens (ou d'Anvières). - plaisanterie ! -
Nomination de Mr de Luynes, évêque de Bayeux - au début de 1729 - Changements de besoin ds. le diocèse -
Par l'entremise de Mr le Duc et de Mme la Duchesse de Valentinois
"Il m'envoya de Paris où il était encore alors un pouvoir dont voici la teneur.

« Nous permettons au Sr Rault, curé de Notre église de Notre-Dame de Thorigny d'entendre en confession notre chère fille en Jésus-Christ Sœur Eléonore de la Tour d'Auvergne, prieure perpétuelle de notre monastère du dit Thorigny, et nous entendons que la permission que nous lui accordons ne pourra lui servir que pour cette fois seulement. Donné à Paris le 25e octobre 1729. signé

Paul, évêq. de Bayeux.

« Je conserve bien scrupuleusement l'original de cette permission... elle servira toujours pour faire voir que Mr de Luynes du moins une seule fois en ma vie m'a cru propre à quelque chose. » - L'Evêque arrive ds. le diocèse, fin de 1729 pour gouverner lui-même.
Synode après Pâques - Constitution : Unigenitus -
Controverse entre l'abbé Rault et Mr de Luynes.
Défense de confesser, de prêcher, de voir les sœurs -

6/

L'abbé Rault accuse l'auteur de ses maux, conseiller de l'Evêque.
« Le croira-t-on un jour? C'était un petit régent de grammaire;
sans le siècle, ne respirant que le schisme et la division,
voulant faire le théologien sans jamais avoir étudié un
mot de la vraye et saine théologie, presque sans aucuns
talents, hormis celuy d'effrayer les sots par ses criailleries,
et par les chimériques visions que sa cervelle faisait éclore."
Voilà le dilateur — « je suis très persuadé qu'il
croyait servir Dieu, et que tout le mal qu'il fit n'arrive
que parce qu'il suivait les mouvements d'une conscience
fausse et erronnée.. Dieu veuille le lui pardonner!"
La mission de 1737 au carême, à Thorigny. L'Evêque
envoie un Jésuite comme prédicateur. « Le Jésuite
s'appelait le Père Percheron, homme fougueux s'il en
fut jamais, qui conservait toujours un certain air
noir, et les manières des sauvages de l'Amérique, avec
lesquels on assure qu'il avait passé plusieurs années."
- Ouverture de l'église de St Laurent - Visite de l'Evêque -
Confirmation - Controverse avec l'Evêque - Cérémonie
de la Confirmation - Patience de l'Evêque et sincérité
!!? de l'abbé Rault - On lit des ouvrages de Mr de Bissy
B Evêque de Meaux, et Languet, Evêque de Soissons.
La Polémique devient violente — « Je protesterais

7

toujours contre l'injustice criante qu'il me faisait en m'imputant des sentiments dont j'étais aussi éloigné que le ciel l'est de la terre; ~~quant~~ qu'au reste pour ce qui regardait mes véritables sentiments que je lui exposai alors, s'il fallait aller au bout du monde pour les soutenir, j'étais tout prêt de partir et de tout sacrifier pour cela." – Protection de Mr et Mme de Valentinois –

« Je pris la liberté de lui dire fort nettement que si nous eussions été tous deux d'égale condition, j'aurais pu l'arrêter au plus des arguments instruits dans la dispute." –

Nouveau synode – l'abbé Ravelt accepte de signer le Formulaire, mais avec réservation, conformément à la paix de Clément IX. Désaccord formel – Paix passagère – grâce aux Valentinois – Synode de 1732 – Instances de l'Evêque – Menaces – Trois ans de paix – En 1736. disgrâce du Curé.

" – De Par le Roy –

Il est ordonné au Sr Ravelt, curé de N.D. de Thorigny de sortir de cette paroisse et du diocèse de Bayeux aussitôt qu'il aura connaissance du présent ordre, à lui ajouté, de n'y point rentrer jusqu'à nouvel ordre de la part de Sa Majesté le tout à peine de désobéissance. Fait à Versailles,

8

le 12 Mars 1736. Signé Louis, et plus bas : Chauvelin et scellé "

— Mgr de Bayeux "lui accorde 8 jours — puis exilé. le jour du synode — part pour Avranches — "il fallut me retirer au petit bruit" — puis à l'Abbaye de Montmorel — communauté de chanoines réguliers de Congrégation de France — diocèse d'Avranches — puis à Ducey. "Je j'y fus reçu, non pas comme un homme, mais comme un ange"... "j'y ai trouvé huit Messieurs Chanoines tous également remplis de bonté, de politesse,..." 18 mois — "Un ami de Bayeux m'annonce : "Mgr de Bayeux et ses grands vicaires criaient hautement et m'accusaient d'avoir avancé une proposition hérétique en les quittant, laquelle proposition consistait à dire que les décisions du Concile de Trente n'étaient pas de foy". Comme j'ai toujours été par la grâce de Dieu aussi éloigné comme le ciel est éloigné de la terre, de rien dire ni même penser de pareil, je crus qu'il était de mon devoir de me justifier... j'écrivis donc une grande lettre raisonnée au prélat dans laquelle je lui exposais mon véritable sentiment... Mgr de Bayeux ne daigna pas m'honorer de la moindre réponse.. " Ceci au mois de may

9

En Nov. épreuve : "mort de mon frère aîné qui laissa par sa mort une veuve, sept petits enfants, et tout le reste de la famille dans la désolation." – "Mr de Bayeux voulut bien permettre que je vienne à Thorigny pour deux jours" – Il reste 4 jours, à cause de la mort d'Acques –
Lettre à l'Évêque pour obtenir retour absolu et aider la famille – refus – retour à Montmorel – départ de son Père – Intercession auprès du Cardinal-Ministre – Rien – Son Père écrit à Mr de Bayeux : non.
Six mois – accablement – "Un véritable et sincère ami m'étant venu voir à Montmorel me proposa pour divertir un peu mon ennui de faire un petit voyage." –
Le Mans – Château-du-Loir – Tours – Orléans – Marche-Noire – Vendôme – Le Mans – Domfront.
Montmorel – "Je n'ay jamais voyagé ailleurs, mais je me persuade que par cette petite promenade, j'ay vu le plus beau pays qui soit en France. Dieu soit béni ! Un proverbe dit que à quelque chose malheur est bon. Si je n'avais jamais été exilé, il est très vraysemblable que je ne me serais jamais promené si agréablement."

Ici s'arrête le manuscrit ; reste une page ½ en blanc.
Au total : 36 pages

Copie n° 3 / Lettre à Mr X. de Bayeux

« J'ay reçu la sçavante lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire le 14e May pour servir de réponse à celle que j'eus l'honneur de vous écrire moy-même il y a environ trois mois. Je l'ay lüe et relüe avec toute l'attention dont j'ay été capable, et comme je suis très persuadé que ç'a été votre zèle et votre charité pour moi qui vous ont fait agir, je commence par vous en faire un million de remerciements. Mais comme après la lecture de cette lettre mes difficultés ne sont point éclaircies ni diminuant, permettez moy de revenir à la charge et de vous dire librement ma pensée. Je vous serai moins ennuyeux qu'il me sera possible. La grâce que je vous demande, c'est de ne point prendre de mauvaise humeur contre moy. Nous cherchons tous deux la vérité, cherchons-la, s'il vous plaît, comme nous l'apprend St Augustin : nous ne la trouverons que par la charité »

(Suivent 16 pages, sur la primauté du Pape ou du Concile. D'où il suit que le Clergé de France, en se décernant contre telle décision pontificale lui enlève sa catholicité, donc son infaillibilité)

... « on est obligé de captiver son entendement par une sincère et intelligente adhésion à tout ce qu'elle a décidé ... »

"On députa Mgr l'abbé de Lalane et le sçavant Père Desmarets, de l'oratoire pour aller à Rome rejoindre Mgr de Saint-Amour, et défendre le dogme qu'on voulait faire condamner!".

On cite Bossuet, Mgr de Bissy, le Cardinal de Lorraine "Je suis françois, dit ce grand Cardinal, nourri en l'Université de Paris, en laquelle on tient l'autorité du Concile par dessus le Pape, et sont censurés comme hérétiques ceux qui tiennent le contraire. En France on tient le concile de Constance pour général en toutes ses parties, on suit celui de Basle, et on tient celuy de Florence pour non légitime, ni général. Pour ce, l'on fera plutôt mourir les François que d'aller au contraire". --

.....« Je ne fais réserve ny à Dieu ni à JC ni à l'Eglise. Je ne refuse point en effet et ne refuserai jamais de me soumettre à une autorité supérieure et légitime à laquelle la loy de Dieu et de l'Evangile oblige de nous soumettre. Je captiverai au contraire toujours ma raison sous cette autorité en acquiesçant à tout ce qu'elle aura décidé, et je ne me servirai de ma raison que pour discerner quand il y aura une décision et quand il n'y en aura pas. C'est ce que je puis et suis même obligé de faire suivant les principes de St Thomas que Mgr de Bayeux lui-même nous prêcha dans une Calende qu'il tint icy il y a six ou sept ans et à laquelle j'assistais.... »

Le Confrère Robert ~~Benjamin~~ Joachim Ruault

M. M. 607, 2e catalogue, N. 821 =

Robert ~~Benjamin~~ Joachim Ruault, du diocèse de Bayeux, entré en 1643, sorti en 1645

M. M. 610, page 11, N° 45 =

Le Confrère Robert Joachim Ruault, tonsuré
Né à Cléville, diocèse de Bayeux (Calvados) 20 ans
fils de Jacques Ruault, sieur de Cléville et de Geneviève de Pierre
a fait ses humanités, étudié légèrement en philosophie
vêtu à Paris le 20 mars 1643
acolythe en juin 1643
sorti en juillet 1645

M. 230, Examen des Confrères de l'Institution de Paris, 13 février 1644 =

Le Confrère Robert Joachim Ruault, de Cléville au diocèse de Bayeux, 21 ans ou environ, reçu le 20 mars 1643, estimé propre pour la Congrégation